

Rythmes scolaires, PEDT ^(*), ESPE ^() : revenons à l'essentiel**

L'évolution de l'Education dans notre pays a fait perdre à l'Ecole son rôle de pivot éducatif des enfants et des jeunes. Cette cohésion et cohérence du dispositif éducatif a fondu au rythme de la spécialisation de ses différents acteurs,(éducateurs, documentalistes...) en les repoussant aux portes des écoles. L'Ecole est alors devenue le territoire des seuls enseignants : les acteurs d'une Ecole qui enseignent à un public, dont le seul temps éducatif reconnu serait le temps scolaire.

Les débats de l'été dernier, menés dans le cadre de la Refondation de l'Ecole, ont dressé un Etat des lieux d'une Ecole dont les résultats nous placent en queue de peloton européen, creuse les inégalités et souffre de phénomènes de violence en son sein.

Aujourd'hui, une opportunité historique s'offre à nous : celle de contribuer à la mise en œuvre d'une refondation de l'Ecole. A ce titre, le débat sur les rythmes scolaires, devenu discussion sur les horaires de l'Ecole, et des quatre jours et demi de classe est totalement anecdotique, même si il a été poussé en pleine lumière en laissant dans l'ombre les vrais enjeux de la refondation, ceux qui sont porteurs de sens et d'avenir.

En effet, la mise en œuvre des PEDT ^(*) va donner à l'Ecole l'opportunité du réseau éducatif qu'elle avait perdu. Les Projets Educatifs des Territoires vont contribuer à donner de la cohérence à l'Education des jeunes, en leur offrant des opportunités nouvelles. Activités artistiques, culturelles et sportives, en lien avec des acteurs locaux. Elles répondent à l'objectif de reconstruction du lien au sein des villes et des quartiers, notamment par la découverte d'un panel riche d'activités éducatives.

Nous, militants de l'OCCE, avons, de ce point de vue, un rôle essentiel à jouer dans la formation des personnels enseignants et éducateurs, afin de garantir une cohérence éducative en appui sur un indispensable partage de valeurs et d'exigences. Nos actions nationales, facilitatrices potentiellement de pratiques coopératives, peuvent être proposées dans des modules de formation regroupant un nombre conséquent d'enseignants et/ou d'éducateurs désireux de les mettre en œuvre sur les nouvelles plages horaires éducatives des Ecoles. La construction de la citoyenneté nécessite à minima la cohérence des règles qui régissent l'ensemble des temps éducatifs. La loi ne change pas en fonction des horaires de la journée. Elle implique aussi une culture de l'estime de soi et des autres, un engagement personnel et collectif pour partager le plaisir d'agir et d'apprendre ensemble.

Elle nécessite aussi que les adultes apprennent à coopérer ensemble.

^(*) Projet Educatif Des Territoires

^(**) Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education

Venons-en aux ESPE (**), volet indispensable de la transformation de l'Ecole en cohérence totale avec le point précédent.

Pour avancer vers l'Ecole ouverte sur le monde que nous voulons, le levier de la formation est incontournable.

Aussi, notre place dans les Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education constitue un enjeu stratégique majeur dans le cadre de la formation initiale mais aussi continue. C'est face à un public d'enseignants et d'éducateurs (dans des fonctions qui mettent en œuvre les pratiques pédagogiques coopératives) que nous continuerons à démontrer tout l'intérêt de l'école coopérative que nous appelons de nos vœux. Nous avons, avec le CAPE, à rappeler sans relâche la place que nous donne la loi dans la formation.

Notre statut d'acteur du temps scolaire nous rappelle à l'ambition d'être force de proposition dans **tous** les piliers du socle commun, en cohérence avec notre Projet Educatif à la Coopération. Cette singularité d'acteur du temps scolaire au sein du CAPE (Coordination des Associations Partenaires de l'Ecole), nous devons continuer à l'affirmer et à la faire vivre par nos propositions de formation et d'accompagnement des enseignants.

Les modules communs aux enseignants et éducateurs seront aussi l'opportunité de partages sur la vision émancipatrice de l'Ecole, sur le rôle et la complémentarité des acteurs éducatifs au service de la jeunesse.

Oui, chers collègues et amis, la refondation de l'Ecole est une nécessité et une chance pour tous à condition de remettre le débat sur les bons rails, ceux qui mènent vers l'essentiel : **l'Ecole bienveillante, accueillante et exigeante qu'ensemble nous appelons de nos vœux : l'Ecole de la coopération.**

C'est pourquoi, au moment où les DASEN et les Recteurs nous sollicitent dans les départements pour la mise en œuvre des nouveaux dispositifs issus de la Refondation, notre mobilisation est désormais indispensable. Elle doit aussi se concrétiser par notre participation au sein des CAPE académiques, seuls interlocuteurs associatifs autorisés pour intervenir dans les ESPE.

Dans un contexte difficile où l'Université tente de prendre totalement le contrôle de la formation dans les ESPE, il est important de répondre aux sollicitations des Recteurs et des DASEN afin de proposer des modules indispensables à la formation des Enseignants et en lien avec nos ambitions pour les Enfants et les Jeunes.

Christian ROBILLARD
Secrétaire Général